



100 Milles de Pentecôte

Samedi 22 Mai 2021

Lac de Neuchâtel - Port de plaisance d'Estavayer-le-Lac

Concept Sanitaire (CS)

En matière de sport et de compétition amateurs, en plein air, pour la voile nous assurons le concept sanitaire suivant qui a été validé par les autorités cantonales Fribourgeoise et la Préfecture de la Broye, exclusivement pour les 100 Milles de Pentecôte 2021.

**L'avenir des autres compétitions sur nos lacs dépend entièrement du comportement des navigateurs avant, pendant et après la course.
Nous comptons sur le respect entier et total des dispositions prises par les organisateurs.**

Définition de l'embarcation :

Un bateau est un "véhicule" au même titre qu'une voiture dans la circulation. Il n'y a aucun contact entre les véhicules qui restent tous à au moins 2 mètres l'un de l'autre.

Définition de l'équipage :

Sur le bateau, l'équipage peut aller de 2 personnes à 8, rarement plus. Les équipages se connaissent et sont identifiés.

Comme il n'est pas possible de garantir une distance entre les personnes, dans la mesure du possible, ils portent des masques de protection.

Toute personne symptomatique ne doit pas se présenter, doit se faire tester, et se conformer aux consignes d'isolement de l'OFSP

Contact entre les participants :

En compétition, il n'y a aucun contact entre les concurrents et les bateaux.

Organisation de régates :

En matière d'organisation de régates, tous les participants sont clairement et nommément identifiés:

- Compétiteurs
- Entraîneurs
- Organisateurs

Le club organisateur, grâce au logiciel de gestion des régates, dispose des coordonnées complètes de chacun.

En cas de contamination d'une personne, nous informerons immédiatement toutes les personnes ayant pu être en contact. Un processus d'alerte contamination est ainsi disponible.

Les personnes à bord des bateaux du Comité d'organisation et de la surveillance sont en nombre strictement nécessaire pour le bon déroulement de la régates.



A terre :

Aucune manifestation ne sera organisée.

Il n'y aura pas de tableau officiel, aucun document ne sera imprimé, distribué ou affiché.

Du gel hydroalcoolique sera disponible à l'entrée de l'enceinte et à différents endroits, l'utilisation en est obligatoire dès l'arrivée.

Aucun attroupement de concurrents en un seul point donné ne sera permis et des Anges Covid patrouilleront dans l'enceinte du port pour s'en assurer.

Avant et après la course, les participants se déplacent dans leur groupe (formé par l'équipage d'un bateau) sous la responsabilité du skipper du bateau et à distance sanitaire des autres groupes, en limitant leur déplacement au strict minimum dans le port, c'est-à-dire entrée – ponton - bateau – ponton – sortie.

Utilisation des installations sanitaires douches et vestiaires :

Seuls des WC sont mis à disposition. Les directives fédérales s'appliquent.

Place au port :

Sauf en cas d'urgence, les participants ne doivent pas s'amarrer dans le port d'Estavayer après la course. Ils doivent regagner leurs ports d'attache immédiatement après le passage de la ligne d'arrivée. Dans le cas où un amarrage à terre est nécessaire, le respect des dispositions légales COVID (mesures de distanciation - port du masque obligatoire) s'appliquent sur les pontons et autour des infrastructures du port.

Opérations de mise à l'eau et sortie de l'eau :

La mise à l'eau se fait par groupes et par type de bateau. Pas de contact entre les personnes. Un RDV sera nécessaire auprès de la capitainerie. Le port du masque est obligatoire durant cette opération.

Organisation d'événements sociaux :

Aucun événement social ne sera organisé.

L'organisateur reste en contact régulier avec les autorités, respectivement se tient informé de l'évolution de la situation sanitaire et des recommandations fédérales et cantonales afin d'adapter ce plan sanitaire le cas échéant.